



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE – MÉDITERRANÉE
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**ATTRIBUTION DE RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DU CONCOURS GOODBYE
HELLO 2018-2019**

Conseil d'Administration

Séance du 17 JUILLET 2019

Délibération n° DELIB_04_FT_19_07_17_RECAMP GOOGBYE HELLO

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juillet,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du Conseil au siège de l'Établissement, sur convocation de Madame la Présidente en date du 5 juillet 2019.

VU

- Les statuts de l'établissement ;
- le règlement Intérieur de l'établissement ;
- le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- l'arrêté attributif d'une subvention n° 2018_10340 pour action spécifique de fonctionnement de la Région Sud ;

CONSIDÉRANT

- l'annulation de la séance du 5 juillet 2019 pour absence de quorum.

Délibération n°DELIB_04_FL_19_07_17_RECOMP_GOODBYE_HELLO

La Présidente,**EXPOSE**

En 2017-2018, avec le soutien de *Région-Sud*, un défi Inter-écoles d'art et de design a été lancé sur la problématique « *0 déchet plastique* ».

Ont participé les écoles suivantes :

- Les Beaux-Arts de Marseille (École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée - ESADMM)
- L'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée - ESADTPM
- Kedge Design School, Toulon
- Le Lycée Denis Diderot, Marseille (diplômes supérieurs d'art appliqué)
- The Sustainable Design School, Nice

Partenaires :

- Palana, Aix-en-Provence
- Plastic Odyssey, Bordeaux

68 étudiantes et étudiants de chacune de ces écoles ont été invités à imaginer un projet visant à réduire la pollution plastique en mer. Ces projets relevaient du design d'objet ou du design de communication.

Les projets retenus s'articulent autour de trois grands axes qui sont autant d'enjeux :

1. la revalorisation des déchets plastiques ;
2. la substitution du plastique par un matériau non polluant ;
3. la sensibilisation à la pollution pour stimuler le changement des habitudes de chacun.

À l'issue du processus engagé pendant cette année universitaire, 15 projets ont été sélectionnés et ont été présentés au public à la galerie HLM, dans le quartier du Panier à Marseille. Il s'agit de prototypes fonctionnels, sans étude de marché ni recherche de faisabilité pour une commercialisation.

Par la suite, compte tenu de l'intérêt présenté par cette initiative et du succès rencontré, un appel à projet intitulé GOODBYE HELLO, adressé aux étudiants et diplômés des cinq écoles inscrites dans le projet initial a été lancé par l'ESADMM, établissement pilote, pour l'année 2018-2019, toujours autour des trois axes.

La participation à cet appel pouvait se faire de façon individuelle ou par équipe de trois personnes maximum, les équipes pouvant être constituées d'étudiants ou diplômés inscrits dans des établissements différents.

Les dossiers ont été remis le 1er février 2019, composés d'une note d'intention présentant une synthèse du projet et d'une description détaillée du projet (les partenaires envisagés, le budget prévisionnel, le développement potentiel ...)

Un jury composé de représentants des écoles et du directeur général de l'ESADMM a sélectionné les quatre lauréats de l'appel à projet.

Ces projets ont été sélectionnés selon les critères de faisabilité, d'innovation, d'impact environnemental et social, de viabilité économique et d'implantation dans notre territoire.

Délibération n°DELIB_04_FI 19_07_17_RECAMP_GOODBYE_HELLO

Désormais, les quatre équipes sélectionnées doivent développer leur projet sur l'année 2019 :

- Raphaël Losfeld,
- Léa Debemardi
- Axèle et Lucie Evans-Trebuchet
- Dylan Casasnovas

Chaque projet sera accompagné et guidé, sur le principe de l'Incubateur, par une équipe de professionnels afin de créer des synergies pour une transition vers la professionnalisation.

La Région Sud dans le cadre du programme Zéro déchet Plastique 2019 a souhaité soutenir cet appel à projet et a versé à l'établissement pilote ESADMM, une subvention de 30.000 euros.

Afin de valoriser et encourager les participants, L'ESADMM propose de présenter les projets au public lors d'une exposition à Marseille et de verser à chaque lauréat une récompense de 1.200 euros par projet, sous forme de *grand Prix du projet* GOODBYE HELLO. Par ailleurs, deux points d'étapes seront organisés pour suivre la production des prototypes et la réalisation des projets. A l'issue du premier point d'étape, et après validation du professeur coordonnant le projet, un second versement de 1.000 euros sera engagé pour couvrir les frais de production des pièces. Un dernier point d'étape engagera un dernier versement de 800 euros.

Telles sont les raisons pour lesquelles je propose au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

Délibération n°DELIB_04_FI_19_07_17_RECOMP_GOOGBYE_HELLO

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,**DECIDE**

Article 1 : d'attribuer une récompense d'un montant de 3.000 € par projet au maximum, versée en trois fois, après validation de l'avancement du projet. Le premier versement de 1.200 euros sera effectué au début de projet et les autres après les deux points d'étape.

Article 2 : d'inscrire les crédits prévus à cet effet sur les articles correspondants du budget.

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
Votes pour	10
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 17 juillet 2019.**La Présidente**

Anne-Marie d'Estienne d'Orves**Transmise au représentant de l'Etat le**

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :